



Position de l'Institut Renaudot sur...

L'EMPOWERMENT

et les démarches communautaires

Pour quoi ?

- **L'empowerment est au cœur des démarches communautaires, et en particulier des démarches communautaires en santé¹.**
- **Il nous est de plus en plus demandé une efficacité dans nos actions avec surtout des indicateurs quantitatifs.**
- **L'enjeu véritable est de mettre l'humain au centre de toutes les actions, en priorité sur tout autre objectif, et de donner des indicateurs permettant tant à des personnes qu'à des collectifs d'évaluer leur parcours d'émancipation.**

¹ Stratégie de mise en œuvre participative de la promotion de la santé, s'appuyant sur des principes de solidarité, de justice, de lutte contre les inégalités et les exclusions et sur une méthodologie, associant les personnes concernées à toutes les phases de l'action dans une co-construction.

Définition de l'Institut Renaudot

L'empowerment est un **processus de mobilisation des ressources** personnelles et collectives permettant aux individus et aux groupes d'être **davantage auteurs / acteurs** de leur vie et dans la société, dans une perspective d'**émancipation** et de **changement individuel et sociétal**.

Autres définitions et approches différentes

Parfois utilisé, dans le management des entreprises, comme concept et stratégie pour utiliser au mieux les compétences des salariés, l'empowerment peut être dévoyé de son but d'émancipation dans un objectif de production, dans une forme de pressage de citron (cf la définition donnée dans Wikipedia par un cabinet de coaching d'entreprise)

Parfois utilisé comme une technique d'intervention, avec un risque d'instrumentalisation du pouvoir et de la qualité de "sujet" des personnes vers des buts prédéterminés ou limités, où l'objet de l'intervention est plus important que la personne concernée

Parfois utilisé comme un résultat à atteindre, concernant tant des changements individuels que collectifs, organisationnels et même politiques, là encore avec un risque que l'objectif collectif prenne le pas sur les personnes

La reprise du terme dans la santé est liée à la définition donnée par la Charte d'Ottawa à la démarche de promotion de la santé : «processus qui confère aux populations le moyen d'exercer un plus grand contrôle sur leur propre santé». Il s'agit d'accroître sa capacité d'action sur sa propre santé, dans une démarche collective.

De quoi parle-t-on ?

Un processus d'émancipation, individuelle et collective, qui lui-même contient 4 processus qui s'interagissent et qui peuvent s'évaluer.

Au niveau des processus individuels :

- **d'identification** qui fait passer d'un vécu de victime à un sujet acteur de sa vie
- **de participation** qui fait évoluer d'une position de consommateur vers une implication croissante
- **de mise en compétence** qui fait passer d'un vécu d'incompétence à la reconnaissance et à la valorisation de ses compétences
- **de responsabilisation** qui permet de prendre une place reconnue et valorisée

Au niveau des processus collectifs :

- **d'identification** qui favorise le sentiment d'appartenance et l'aspiration collective vers un projet collectif
- **de participation** qui permet l'intégration des Je différents et l'implication de chacun
- **de mise en compétence** du groupe qui favorise et s'appuie sur la mise en compétence de chacun
- **de responsabilisation** qui permet à chacun de prendre une place reconnue et valorisée

Repères sur les démarches communautaires en santé (à partir de la grille élaborée par le Secrétariat Européen des Pratiques de Santé Communautaire)

Concernant la démarche communautaire :

1. Travailler avec l'ensemble de la communauté, en intégrant et mettant en valeur les différences
2. Favoriser l'implication de tous les acteurs concernés dans une démarche de co-construction et d'empowerment individuel et collectif
3. Favoriser un contexte de partage de pouvoir et de savoir
4. Mettre en compétence tous les acteurs concernés
5. Valoriser et mutualiser les ressources de la communauté.
6. Avoir une démarche de planification par une évaluation partagée, évolutive et permanente.
7. Travailler en intersectorialité.

Concernant les démarches en santé :

8. Avoir une approche globale et positive de la santé
9. Agir sur les déterminants de santé dans une perspective de promotion de la santé

Ce qu'il faut avoir lu sur le sujet

"Du Je au Nous", Philippe Lefèvre (2008), éd. Chronique sociale

"What is the evidence on effectiveness of empowerment to improve health? ", Wallerstein N (2006), Copenhagen, WHO Regional Office for Europe (Health Evidence Network report ; <http://www.euro.who.int/Document/E88086.pdf> ; traduction française par l'IREPS de Bretagne (2009) : "Dans quelle mesure, selon les bases factuelles disponibles, l'autonomisation (traduction de l'empowerment par l'IREPS) améliore-t-elle la santé ? "

"L'intraduisible notion d'empowerment vue au fil des politiques urbaines américaines", Bacqué, M.-H. (2005), Territoires, n° 460, p. 32-35.

"Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique au Québec", William A. Ninacs, Thèse Université Laval (2002)

"L'empowerment et l'éducation du patient" I.Aujoulat et D.Doumont (2002)

"L'empowerment comme technique d'intervention dans le domaine de la santé", Genevieve Daudelin, Bilkis Vissandjée, Montréal (2001)

"Empowerment: What Is It?" Nanette Page (Former Connecticut PEP Facilitator Flint, Michigan) Cheryl E. Czuba (Extension Educator, Community Development, Families University of Connecticut Cooperative Extension System Haddam, Connecticut cczuba@canr1.cag.uconn.edu) in Journal of Extension 1999: <http://www.joe.org/joe/1999october/comm1.php>

Pour aller plus loin...

L'Institut propose :

- de vous accueillir à ses Rencontres, Universités, Mardis
- de vous accueillir dans son Centre de Documentation
- de réaliser pour vous des formations en proximité à un niveau local, régional ou national
- de vous accompagner dans la construction de votre projet au niveau local du diagnostic à la construction du projet et à l'évaluation.

Pour plus d'informations :

INSTITUT THEOPHRASTE RENAUDOT

20 rue Gerbier – 75 011 PARIS

tel : 01 48 06 67 32

renaudot@free.fr

<http://www.institut-renaudot.fr/>